



SCIENCE, ÉTHIQUE, DÉMOCRATIE : LA SCIENCE N'A PAS À OBÉIR

On demande aux scientifiques d'être intègres, transparents, rigoureux. C'est indispensable.

Mais l'éthique scientifique ne s'arrête pas à la porte du laboratoire. Elle concerne aussi ceux qui organisent la recherche, choisissent ses priorités, distribuent ses moyens et décident parfois quelles connaissances méritent d'être entendues.

Aujourd'hui, les signaux s'accumulent : réorganisation du CNRS, rapprochement avec l'IRD, trajectoire financière de la LPR non respectée, dépendance croissante aux appels à projets.

Pas besoin de censurer une recherche lorsqu'il suffit de ne plus la financer.

DÉFENDRE LA SCIENCE COMME BIEN COMMUN

La recherche publique n'est pas une dépense que l'on réduit lorsque les finances se tendent. Elle produit des connaissances dont personne ne peut prévoir à l'avance les découvertes ou les usages.

La **CFDT Recherche EPST** est contre une recherche orientée uniquement vers les applications immédiates, les marchés ou les priorités politiques du moment.

Financer uniquement ce dont on connaît déjà l'utilité, ce n'est plus financer la recherche, c'est passer commande.

GARANTIR L'INDÉPENDANCE PAR DES EMPLOIS PÉRENNES



La liberté académique ne peut être seulement proclamée.

Un laboratoire contraint de chercher continuellement ses financements finit nécessairement par chercher ce qui peut être financé.

Nous proposons des financements pérennes, une programmation budgétaire réellement respectée et une évaluation scientifique indépendante, principalement conduite par les pairs.

Notre syndicat est opposé à une science dépendante des injonctions politiques, économiques ou administratives.

CONTRE L'ARGENT PUBLIC SANS CONTRE PARTIE

L'État consacre des sommes considérables aux aides aux entreprises dont le Crédit Impôt Recherche qui dépasse 8 milliards d'euros par an. Soutenir l'innovation est légitime mais distribuer de l'argent public sans exiger un effort supplémentaire de R&D, des emplois scientifiques, de la transparence et une évaluation indépendante ne l'est pas.

Notre syndicat propose de conditionner le CIR à un véritable effort de recherche, à l'emploi scientifique pérenne et à la coopération avec la recherche publique.

Pour les services publics, chaque euro doit être justifié, pourquoi pas pour les aides publiques aux entreprises ?

DÉFENDRE LA JUSTICE FISCALE COMME CONDITION DU BIEN COMMUN



Lorsque l'impôt devient proportionnellement moins important au sommet des patrimoines tandis que l'on explique à l'hôpital, à l'école, à l'université et à la recherche que « les caisses sont vides », la pénurie n'est plus seulement comptable, elle traduit des choix politiques.

Nous sommes contre une austérité qui fragilise les services publics pendant que persistent des inégalités fiscales et des dispositifs d'aide insuffisamment contrôlés.

Défendre la recherche publique, c'est aussi défendre les ressources permettant de la financer.

LA LOI DOIT ENGAGER RÉELLEMENT L'ÉTAT

La Loi de Programmation de la Recherche devait donner une visibilité pluriannuelle à la communauté scientifique. Sa trajectoire financière n'est pourtant plus respectée.

Nous exigeons que les engagements de financement inscrits dans une loi de programmation soient réellement garantis et que l'État finance les décisions qu'il impose aux organismes (Glissement Vieillesse Technicité, CAS pension, RIPEC, etc.).

Une loi de programmation que l'on ne programme plus devient surtout une promesse.

CONTRE L'INSTRUMENTALISATION DU RELATIVISME SCIENTIFIQUE

La science doute parce qu'elle vérifie. Elle confronte, reproduit, critique et corrige ses propres résultats.

Les pouvoirs autoritaires et les marchands de doute exploitent cette incertitude pour prétendre que, puisque les scientifiques discutent, toutes les opinions se valent. C'est faux !

Toutes les opinions peuvent être exprimées. Toutes ne résistent pas aux faits.



Nous proposons de renforcer la médiation scientifique, la vérification des faits et la prise de parole collective de scientifiques face aux campagnes de désinformation.

Notre syndicat s'oppose à toute sélection politique des résultats, des sujets ou des scientifiques en fonction des conclusions attendues.

UNE SCIENCE QUI ÉCLAIRE LA LOI SANS LUI OBÉIR

La science ne doit pas gouverner la société. La décision appartient aux citoyens et à leurs représentants.

Mais le politique doit accepter qu'une expertise scientifique indépendante puisse le contredire.

La décision publique doit s'appuyer sur une expertise pluraliste, transparente et contradictoire.

Une science ne peut être utilisée comme caution après que la décision politique a déjà été prise.

Un pouvoir autoritaire ne craint pas la science parce qu'elle aurait toujours raison, il la craint parce qu'elle conserve le droit de lui donner tort.

La science ne doit gouverner personne, mais personne ne doit gouverner la science !

Du 3 au 10 décembre 2026, votez CFDT pour une recherche publique forte, indépendante et solidaire !

Votre voix compte pour défendre nos métiers, nos labos et notre planète.

Agissez, votez, mobilisez-vous !



J'ADHERE EN LIGNE

